Date de dépôt : 13 décembre 2012

Pétition

concernant la modification de la circulation Boulevard Jacques-Dalcroze, quartier de Rive

Mesdames et Messieurs les députés,

Depuis lundi 10 décembre 2012, on assiste à une modification de la circulation du boulevard Jacques-Dalcroze dans le quartier de Rive, à savoir que les véhicules provenant de la rue Ferdinand-Hodler ne peuvent plus s'engager dans le boulevard Jacques-Dalcroze pour rejoindre le Rond-Point de Rive.

En effet, ils sont immédiatement redirigés vers la rue Ami-Lullin pour ensuite reprendre le boulevard Helvétique s'ils veulent se rendre sur le pont du Mont-Blanc ou le quai Gustave Ador, ou autres rues du quartier.

Il est important de rappeler ici que deux fois par semaine de 5 h du matin à 14 h se tient le marché de Rive dans le bas du boulevard Helvétique et que les véhicules arrivant à cette hauteur doivent bifurquer soit à gauche vers le Rond-Point de Rive ou à droite pour reprendre la place des Eaux-Vives.

Renseignements pris auprès de la Direction générale de la mobilité (ciaprès DGM) et de son équivalent à la Ville, les instructions de modifications de ladite voirie ont été données par la DGM à la Ville une semaine auparavant, environ début décembre, la demande de modification provenant des TPG.

D'autre part, une douzaine de places de parking sont supprimées sur le boulevard Jacques-Dalcroze et sept places dans la rue Ami-Lullin. Aucune nouvelle place supplémentaire en sous-sol n'est créée en compensation comme le veut la loi. P 1852 2/2

Les pétitionnaires demandent au Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement (DIME) de faire rétablir par ses services la circulation au boulevard Jacques-Dalcroze quartier Rive telle qu'elle existait avant ces modifications.

N.B. 36 signatures p.a. Madame Fabienne Gautier Présidente de la Fédération du Commerce Genevois 19, Bvd Helvétique 1207 Genève